



Genève, le 22 janvier 2018
Aux représentant-e-s des médias

Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

Rétrospective 2014-2018: engagements tenus, objectifs atteints

Moins de quatre ans après avoir présenté le "Programme d'actions du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)", M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, a exposé ce jour aux représentants des médias le fruit du travail réalisé par les équipes de son département durant cette législature. L'occasion de revenir sur les projets phares de la législature, répondant aux besoins d'un bassin de population de plus en plus mobile et exigeante en matière de qualité de vie.

"Cette législature a été une législature sans tabou, une législature de terrain et une législature de projets", a expliqué Luc Barthassat. "Nous avons osé rêver, pris notre bâton de pèlerin pour aller voir ce qui se faisait ailleurs. Aucun sujet n'a été laissé de côté. J'ai poussé mes équipes à innover, à se coordonner et à se concerter, à s'engager pour redynamiser notre institution afin d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble de la population, qu'elle se déplace à pied, en bus, sur deux ou sur quatre roues", a-t-il poursuivi.

L'état d'avancement du Programme d'actions DETA 2014-2018 a été rendu public ce jour, mettant en exergue les projets impulsés et réalisés durant la législature qui s'achèvera le 31 mai 2018. Parmi les très nombreuses réalisations, le DETA a notamment :

- développé une mobilité équilibrée et redonné vie à la traversée du lac;
- développé les produits GRTA;
- atteint un taux de recyclage jamais égalé à Genève (47% en 2016);
- concrétisé les projets géothermie et électromobilité;
- démarré les travaux de la route des Nations et de la plage des Eaux-Vives;
- mis en service des feux modernes et une centrale de la gestion du trafic efficace;
- renforcé le dispositif de protection de l'air en cas de pics de pollution;
- instauré plus de transparence et de suivi des grands chantiers du DETA (CEVA), En Chardon et la plage des Eaux-Vives;
- relancé l'offre des transports publics au printemps 2018;
- créé des ondes vertes et ré-ouvert des rues pour plus de fluidité;
- testé une piste cyclable bidirectionnelle sur le pont du Mont-Blanc.
- développé les voitures en libre-service "catch a car" et bientôt les scooters électriques.

Ces nombreuses réalisations ont pu voir le jour, notamment, grâce à un dialogue renforcé et sans cesse renouvelé avec tous les acteurs: citoyens, associations, entreprises, institutions publiques. "Les blocages sont un véritable fléau pour le développement de notre canton. Aussi, même si pour certains la consultation est une perte de temps, j'ai toujours estimé qu'au contraire, elle permettait d'en faire gagner énormément", explique Luc Barthassat.

La transparence comme maître-mot

"Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit, voilà la pratique que j'ai souhaité généraliser afin de permettre à tous les acteurs du canton de comprendre les dossiers et l'évolution des projets que nous menons", explique le magistrat. En effet, durant cette législature, nombreuses ont été les initiatives du DETA permettant aux différents publics – des députés du Grand Conseil à la population – de s'immerger physiquement dans les chantiers du canton tout en appréhendant les questions temporelles et budgétaires.

En présence de ses cadres, de la présidente des TPG et du président de la Fondation des parkings, M. Barthassat a tenu à exprimer ses remerciements à ses équipes, dynamiques, qualifiées et efficaces, pour veiller, au quotidien, à offrir un environnement et des transports de qualité et défendre les intérêts du canton sur le plan national et régional, en respectant les coûts et les délais.

GE SIGNALE : ne laissons pas les petits soucis devenir de monstres problèmes

En clôture de sa présentation, Luc Barthassat a appelé la population genevoise à interpeler ses services des transports pour leur signaler des anomalies ou des problèmes dans leurs déplacements, afin que ceux-ci puissent les renseigner et identifier ainsi les prochaines mesures ponctuelles d'amélioration de la circulation qu'elles entreprendront. Baptisée « GE SIGNALE », et sous-titrée « Ne laissons pas les petits soucis devenir de monstres problèmes », cette invitation permet au public de poser ses questions par e-mail (ge-transport@etat.ge.ch), téléphone (022 546 76 00) et via les comptes ge-transport Twitter, et Facebook. L'unité d'information des transports du DETA et les services des directions générales des transports, du génie civil et des véhicules attendent les sollicitations des Genevoises et des Genevois dès mardi 23 janvier à 10h.

Télécharger le [Programme d'actions 2014-2018 : rétrospective](#)

Pour toute information complémentaire : M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, en contactant M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, T. 022 327 96 21 ou 079 417 09 69.